



Christophe Rodriguez

Directeur Général Adjoint
Institut Français
pour la Performance du Bâtiment

Quelles sont les principales clefs de la réussite de la RE 2020 et les leviers techniques envisageables pour atteindre les seuils 2025 et 2028 ?

CR : Depuis le 1er janvier 2022 la nouvelle réglementation environnementale RE2020 est entrée en vigueur pour le secteur du résidentiel.

Une fois n'est pas coutume, comme chaque génération de réglementation, une nouvelle palette d'outils vient servir 3 ambitions :

- **La sobriété énergétique** ainsi que la sortie progressive des énergies fossiles;
- **La diminution de l'impact carbone de la construction des bâtiments** (l'énergie grise des matériaux);
- **Le confort** en cas de forte chaleur;

Une notion de « millésimes » carbone renforce les exigences fixées de façon progressive jusqu'à 2030 avec pour ambition d'épouser la trajectoire fixée par notre Stratégie Nationale Bas carbone (SNBC).

Pour réussir les différents seuils carbone, trois clés du succès :

- **Le travail d'équipe** : « Plus de matière grise, moins d'énergie grise ! »

Développer une nouvelle culture du bas-carbone, se doter des ordres de grandeurs et connaître les solutions disponibles sont autant de leviers qui nécessitent un vrai travail d'équipe entre maîtres d'ouvrage, architectes et bureaux d'études.

- **Consommer moins** : « le meilleur kWh et le meilleur matériau ont un point commun : on ne les consomme pas ! ». Moins d'énergie en favorisant une conception bioclimatique efficace, moins de matériaux : frugalité, compacité et réemploi de matériaux nourriront de plus en plus le design architectural;

- **Consommer mieux** : « le meilleur kWh au meilleur moment, le meilleur matériau au meilleur endroit ! » - Avec une sortie progressive des énergies fossiles, les matériaux avec une mixité qui sera de plus en plus accrue.

Tandis que le seuil 2025 constitue une adaptation des pratiques, le seuil 2028 est susceptible de nécessiter une véritable transformation des pratiques, c'est l'ADN de l'IFPEB d'accélérer cette reconfiguration des marchés par des initiatives collectives, comme le Hub des prescripteurs bas carbone par exemple.

Quels sont les principaux points bloquants pour la mise en place d'un urbanisme bas-carbone ?

CR : Le Hub des prescripteurs bas carbone a réalisé une étude fondée sur l'expérimentation pour mieux cerner les leviers, freins et mieux comprendre l'élasticité coût carbone d'un bâtiment (Découvrez la publication ici : <https://www.ifpeb.fr/hub-prescripteurs-bas-carbone/equation-cout-carbone/>).

Cette étude collective révèle de nombreux leviers de progrès avec des coûts souvent maîtrisables, mais aussi certains freins parfois liés aux PLU (Plan Locaux d'Urbanisme) : comme l'imposition de places de parking rendant compliqué voire impossible des logiques de mutualisation à une échelle plus large, ou encore des hauteurs maximum admises pas toujours compatibles avec des solutions constructives alternatives comme la construction bois.

Force est de constater que de nombreux leviers de décarbonation sont activables dès à présent à l'échelle du bâtiment, mais qu'une politique plus large favorisant les optimums à des échelles plus larges devra être pensée : vers des « PLU bas carbone » ?

Les méthodes constructives hors-site privilégiant l'usage du bois sont-elles une alternative viable ?

CR : Rénover lourdement chaque année 3% du parc tertiaire et jusqu'à 700 000 logements... Comment passer du «sur-mesure» à une véritable industrie de la rénovation ?

La construction hors-site pose clairement la question et apporte des solutions très concrètes. Citons par exemple la démarche *Energiesprong* qui vise à déployer à très grande échelle des rénovations de logements zéro énergie garantie en massifiant la demande pour faciliter l'industrialisation des méthodes.

Gagner du temps, assurer une meilleure qualité de réalisation avec des meilleures conditions d'hygiène et sécurité, optimiser les coûts et au final permettre un véritable passage à l'échelle sont autant de bénéfices attendus de la construction hors-site.

Une tendance de fond prometteuse pour réussir la transition environnementale du secteur.